



Dans le cadre du projet européen [e-Incorporate](#), la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers organise une réunion d'information sur le télétravail, le jeudi 28 octobre à 8h30 dans les locaux de l'Innoparc/CEEI Gers-Gascogne.

La rencontre sera animée par M. Pascal RASSAT, de la société [Citica](#) (conseils en TIC).

Thèmes abordés :

- Cadre général sur le télétravail
-Définition ; le télétravail en France et en Europe ; les derniers chiffres ; les lieux du télétravail ; les perspectives en France
- Le cadre juridique pour les secteurs publics et privés
Point sur la jurisprudence ; détail des droits et obligations respectives des employeurs et des employés
- Les points d'introduction du télétravail pour les entreprises / les salariés / les partenaires sociaux
-Méthode d'introduction ; les étapes d'introduction ; les infrastructures et matériels nécessaires ; l'environnement du télétravailleur
- Des exemples d'introduction (Rectorat de Bordeaux, Michelin, Conseil Général du Puy de Dôme...) et deux témoignages de télétravailleurs installés dans le Gers et travaillant à distance pour leur entreprise :
Laurent CHARFOULAULT (Délégué Régional Sud-Ouest - Société [MULTIASSISTANCE](#)) et Olivier JAQUEMET (Ingénieur R&D - Société [JALIOS](#))
- Présentation d'un guide interactif sur le télétravail (en cours de réalisation) à destination des entreprises

Adresse :

Innoparc / CEEI Gers-Gascogne
Z.I de l'Hippodrome
6 rue Roger Salengro
32000 AUCH

Renseignements et inscriptions:

Franck CAZALAS
Courriel : f.cazalas@teleparc.net
Tél : 05 62 60 16 12